



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC

**Date de publication:** SHAB 06.03.2023, **Publication répétée:** 07.03.2023, 08.03.2023

**Numéro de publication:** BH00-0000010240

**Entité de publication**

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

## Sommation d'une entreprise individuelle, Technibat - Ait El Awad

### 1. Publication

**Organisation concernée:**

Technibat - Ait El Awad  
CHE-466.349.429  
Rue de Chantepoulet 10  
1201 Genève

**Remarques juridiques:**

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 07.04.2023

**Point de contact:**

Registre du commerce du canton de Genève,  
Rue du Puits-Saint-Pierre 4,  
1204 Genève